

PROCÈS VERBAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal de Mûrs-Érigné (Maine & Loire)

**Mardi 07 avril 2026 à 19h30**

**DÉLIBÉRATION** de la 2<sup>nd</sup> séance

Date de la convocation :	01 avril 2026
Conseillers en exercice :	29
Conseillers présents :	25
Procurations :	3
Publication de la liste :	09 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de Mûrs-Érigné se sont réunis, salle du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L.2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de **Monsieur Fabien VÉTEAU, maire** ;

Présents :

Fabien VETEAU, Maire

Mme et Mrs Odile GINESTET, Yann GUEGAN, Angélique PERRINE-KAHN, Philippe CAREAU, Agnès KLESSE, Bérenger BINET, Sandrine NGUYEN, Alain JUDALET, Chantal PLEURDEAU, Christophe RAMBAULT, Delphine BAZANTÉ, Jean PESCHER, Eléonore DELAHOUSSE, Nathalie FOSCHIA, Yoann BURET, Barbara CASTANER ADELAIDE, Jacques GUIRONNET, Nathalie GOUABAU, Jacques BERGOFFEN, Jennifer KOCHOKIAN formant la majorité.

Mmes et Mrs Marie PERIGOT, Christelle CAILLEUX, Philippe MARTIN, Claire GASNIER

Représentés :

Bruno Jadaud par Yann Guégan

Fabrice Berland par Philippe Martin

Jérôme Foyer par Christelle Cailleux

Absents ou excusés :

Théo NGUYEN

Quorum : 25/15

**Nomination d'un secrétaire de séance**

Monsieur GUÉGAN est désigné secrétaire de séance.

**Validation du PV de la séance du 20 mars.**



14 - Désignation de représentants du Conseil municipal au sein d'Alter Public

Rapporteur : Fabien VETEAU, Maire

Alter Public a pour mission d'aider les collectivités actionnaires dans leurs projets d'aménagement, de développement économique et de construction et gestion d'équipements publics. C'est un maître d'ouvrage unique au service du territoire.

Dans le cadre du renouvellement du Conseil municipal de la ville de Mûrs-Érigné, il convient de nommer un nouveau représentant de la collectivité aux assemblées générales, aux assemblées spéciales et aux commissions des marchés publics d'Alter Public.

Vu la délibération en date du 24 février 2015,

Vu la délibération en date du 10 septembre 2019,

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil municipal en date du 20 janvier 2026

Les membres proposés sont Béranger Binet en titulaire et Yoan Buret en suppléant.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, désignent Béranger Binet, titulaire et Yoan Buret, suppléant :

VOTE

en exercice	29	POUR	28
présents	25	CONTRE	0
procurations	3	ABSTENTION	0
pris part au vote	28	TOTAL	28

